

N° 11084*20

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2018 et clos le 31/12/2018 Régime simplifié d'imposition Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SABY - SIREN : 493795504

**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
**** SUR TELEDEC.FR ****

Adresse du siège social:

15 BOULEVARD RAYMOND POINCARÉ

JUAN LES PINS

06160 JUAN LES PINS

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31% Bénéfice imposable à 28% Déficit

Bénéfice imposable à 15% 15 071

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% PV à long terme Autres PV imposables à 19% PV à long terme PV exonérées (art. 238 quindecies) imposables à 0%

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Pôle de compétitivité Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A art. 44 terdeciesSociété d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA :

Visa : CGA Viseur conventionné :

Identité du déclarant:

Date: 31/05/2019 Lieu: JUAN LES PINS

Civilité du déclarant : MME

Nom du déclarant : Yannick BERTOLINO

Qualité du déclarant : GERANTE

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2019

Formulaire obligatoire
(art 222 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ADAPTE A LA TELLEDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case :

H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	<i>a</i>	payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		<i>c</i>		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		<i>d</i>		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		<i>e</i>		
		<i>f</i>		
		<i>g</i>		
		<i>h</i>		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		<i>i</i>		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		<i>j</i>		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

I | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARTL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8		
BERTOLINO YANNICK GERANTE MME 15 BLD RAYAMOND POINCARE 06530 ANTIBES	200	2019	20 000						

J | DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	5	6	7	8

Désignation de l'entreprise SABY - SIREN : 493795504			Néant <input type="checkbox"/>	
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12	
			Exercice N clos le 31/12/2018	
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres*	010 190 000 014 016	012 190 000
	Immobilisations corporelles*		028 60 758 040 4 008	030 34 378 042 4 008
	Immobilisations financières* (1)			
	Total I (5)		044 254 766	048 34 378 220 388
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises*	050 052 060 5 988 064 068 8 346 072 7 540	062 5 988 066 070 8 346 074 7 540
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)		
	Valeurs mobilières de placement		080 082	
	Disponibilités		084 22 898 092	086 22 898 094 44 772
	Charges constatées d'avance*			
	Total II		096 44 772	098 44 772
	Total général (I + II)		110 299 538	112 34 378 265 160
				Exercice N NET 1
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120 2 000
	Écarts de réévaluation			124
	Réserve légale			126 200
	Réerves réglementées*			130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131	132
	Report à nouveau			134 133 365
	Résultat de l'exercice			136 12 681
	Provisions réglementées			140
	Total I			142 148 246
Provisions pour risques et charges			Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156 17 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166 44 225
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169 22 662	172 55 219
	Produits constatés d'avance			174
	Total III			176 116 914
	Total général (I + II + III)			180 265 160
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2)

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019
Aidez à la simplification
par la TELE-DECLARATIONFormulaire obligatoire (article 302 *séries*
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SABY - SIREN : 493795504**[Néant Exercice N clos le
31/12/2018**A – RÉSULTAT COMPTABLE**

		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210 111 957
	Production vendue	Biens	215	214
		Services *	217	218 41 750
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production		
	Production immobilisée *			222
	Subventions d'exploitations reçues			224
	Autres produits			226
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			232 153 777
	Variation de stocks (marchandises) *			234 28 153
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			236 -1 003
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			238
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier	7 518	240 64 212
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAF *	243	244 1 560
	Rémunérations du personnel *			250 36 622
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252 1 004
	Dotations aux amortissements *			254 6 107
	Dotations aux provisions			256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 21
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
		Total des charges d'exploitation (II)		
			264	136 676

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers	(III)	280	Charges financières	(V)	294	1 033
Produits exceptionnels	(IV)				299	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	1 150
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	348			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)				306	2 237

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	12 681	314
Réintégriations	Rémunerations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	2 237	
Déductions	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248 330 1 150
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintroduction (art. 239 <i>seulement</i> D)	249 251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)	986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies A</i>)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981	JEI (44. <i>sexies A</i>)	989
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44. <i>quintecies</i>)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>dodecies</i>)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. <i>undecies</i>)	990
	ZFA (44. <i>quattuordecies</i>)	345	Investissements outre-mer	344
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)			992
Droits divers	Créance due au report en arrière du déficit	340		350 997
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)	655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉREURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 15 071 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :	360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370 15 071 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

PV AMENDES	1 150

DÉTAIL DES DÉDUCTION DIVERSES

CREDIT D'IMPÔT CICE	997

Désignation de l'entreprise : SABY - SIREN : 493795504										Néant <input type="checkbox"/>	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400	190 000	402		404		400	190 000		
	Autres	410		412		414		416			
	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 406	442		444		446	4 406		
	Installations générales, agencements divers	450	34 506	452	8 347	454		456	42 853		
	Matériel de transport	460	6 299	462		464		466	6 299		
Autres immobilisations corporelles	470	5 901	472	1 300	474		476	7 201			
Immobilisations financières	480	4 008	482		484		486	4 008			
TOTAL	490	245 120	492	9 647	494		496	254 767			
II AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations / dotations de l'exercice		Diminutions / amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 406	532	4 338	534	4 338	536	4 406		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	19 383	542	3 485	544		546	22 868		
	Matériel de transport	550		552	1 473	554		556	2 638		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 316	562	1 149	564		566	4 465		
TOTAL	570	28 270	572	10 445	574	4 338	576	34 377			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à FIS, 16 % pour les entreprises à FIO)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintègrees dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	1	19 % 6	15 % ou 12,8 % 7	0 % 8							
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	588	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Regularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>tertioles</i>)										591	
TOTAL					596		585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERSDésignation de l'entreprise : SABY - SIREN : 493795504Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dorations	Reprises
Immobil. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
	TOTAL	770
		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER

NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 22 240
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 8 793
Montant des prélevements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: SABY - SIREN : 493795504

Néant *

Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018

Données en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

Dont apprentis	376	1
Dont handicapés	657	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	651	
	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	153 708
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	153 708

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	70
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	1 003
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	1 073

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	39 900
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	16 793
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	5 295
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	21
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	62 009

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137 92 772

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).

92 772

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case

x

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)

022

153 708

Effectifs au sens de la CVAE *

023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)

026

Période de référence

024

01/01/2018 160

31/12/2018

Date de cessation

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.